

○ Quelques détails sur la démolition des ruines du «Moulin de Wavre»

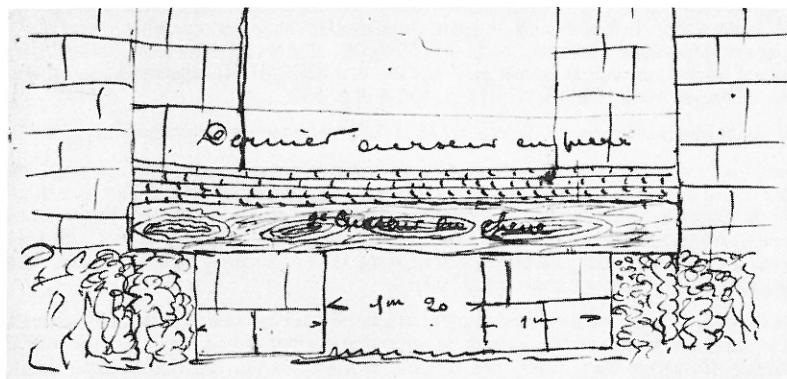
Dans un numéro précédent du **Patrimoine Industriel**, Monsieur J. MAYNE¹ a présenté l'usine électrique de Wavre, qui a fonctionné de 1897 à 1929. Cette usine succédait à un moulin seigneurial, bâti en 1506, sur le site de la future usine électrique, entre la place Bosch et l'autoroute actuelle.

Pour asseoir les fondations de la nouvelle exploitation, on détruisit les installations du moulin. Un témoin assista à la démolition, en 1897 : Joseph Ruelle², avocat et journaliste wavrien, a laissé un compte rendu inédit, «Quelques détails sur la démolition des ruines du «Moulin de Wavre»». Ce texte, qui n'est pas l'œuvre d'un archéologue professionnel, a le mérite de décrire, pour la première fois, les différentes installations du bief et du radier du moulin, de 1506 à sa destruction. L'auteur a agrémenté son texte de 3 dessins sommaires à la plume, dont une coupe des différentes strates du bief du moulin qui est un document iconographique unique, alors que les sources archivistiques sont relativement nombreuses et ont été utilisées par J. MARTIN dans des articles parus dans la revue «Wavriensia»³.

«Tout d'abord, à en juger par les diverses fondations trouvées dans la démolition du bief⁴ du moulin par la série des couches de gravier rencontrées dans le terrassement, le lit de la Dyle a été exhaussé d'un mètre environ.

La dernière fondation rencontrée à 4 m 90 en dessous du niveau de la rue se composait de deux parties de murs distants d'un mètre vingt. Ces murs très probablement servaient de supports à la roue primitive qui n'avait guère plus d'un mètre de largeur. L'importance du moulin à cette époque n'était, comme on peut en juger, de loin aussi grande que celle du moulin détruit par l'incendie⁵. Puis venait un radier⁶, composé de forts sommiers de chêne au nombre de 25, et en très bon état de conservation. Entre ces sommiers on avait coulé une sorte de béton formé de pierres concassées et de mortier. Les murs qui portaient la roue motrice étaient faits de gros moellons de nature identique à cette roche que l'on voit près des écluses⁷. Ces pierres étaient mises en plein mortier et c'est en vain que l'on tentait de les disjoindre à la pioche, celle-ci se brisait sans résultat. La mine même n'avait que peu de prise dans ces murs, ce n'était qu'à l'aide de coins, enfoncés à coups de lourds marteaux que l'on parvenait après bien du travail à arracher ces pierres. J'ai vu, un jour, deux ouvriers s'acharner en

quelque sorte, pendant quatre heures pour détacher un moëllon de quelques centimètres cubes. C'est dans la démolition de ce radier que l'on a trouvé plusieurs pièces de monnaie, ainsi que des armes, remontant à l'époque de Charles-Quint et de Philippe II⁸. On y a trouvé aussi une médaille très bien conservée, dont une face représentait la Sainte Vierge et l'enfant Jésus, avec l'inscription «consolatrix Afflictorum», l'autre face représentait St-Joseph et l'enfant Jésus, au-dessus la colombe du St-Esprit avec les mots «adhi etc⁹.»



Sur ces sommiers on avait posé un radier en briques dont les dimensions beaucoup plus grandes que celles de nos briques actuelles annoncent que cette construction a été faite au siècle dernier. D'ailleurs les pièces trouvées à cette hauteur sont à l'effigie de Joseph II et de Marie-Thérèse¹⁰. A cette époque la roue motrice était à ailerons, à en juger par la largeur existant entre les deux murs. Enfin le dernier plancher du bief était composé de longues pierres de taille, la roue à ailerons fut remplacée par une roue à vannes et pour ce, on dut diminuer la largeur de la chute, et construire deux murs contre ceux qui existaient¹¹.

Ce qui prouve bien que le lit de la rivière a été exhaussé en cet endroit, c'est que, quand on a creusé les fondations du nouveau bâtiment qui sert d'usine électrique, on a rencontré à 1 m du pavé actuel, l'empierrement d'une route, et 20 cm plus haut un macadam¹². On a aussi trouvé à l'intérieur des bâtiments du moulin Goffart, un vieux puits comblé¹³. Il en résulte que les bâtiments ont été considérablement augmentés.»

C. MURAILLE -SAMARAN

Notes

- ¹ J. MAYNE, *Trente-deux ans d'exploitation de l'énergie électrique à Wavre (1897-1929)*, dans *Patrimoine Industriel*, n° 6, nov. 86, pp. 3-12.
- ² Joseph Ruelle (1850-1913) a été rédacteur du journal catholique *Le Conservateur de Wavre* et ensuite du *Petit Brabançon* (Cf. M. de RYCKX d'HUISNACHT, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e siècle*, Louvain-Paris, 1971, CIHC n° 66, p. 64 et 156). Il s'est intéressé à l'histoire de Wavre et a publié plusieurs études (Cf. J. MARTIN, *Histoire de la Ville et de la Franchise de Wavre en roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977, p. 530). Nous avons trouvé ce texte manuscrit inédit chez un brocanteur bruxellois. Il faisait partie des «papiers Ruelle» qui semblent aujourd'hui perdus (Cf. M. de RYCKX, o.c., p. 156).
- ³ Voir entre autres, J. MARTIN, *Le moulin seigneurial*, dans *WAVRIENSIA*, 23 (1976), p. 1-2.
- ⁴ Le *bief* — en wallon, *la fauce eau* —, est le canal de dérivation qui conduit les eaux d'un cours d'eau vers une machine hydraulique, ici vers le moulin. Sur les moulins à eau de la Dyle et leur vocabulaire technique, voir N. MARCHAL et Coll. & J. GERMAIN, *Moulins à eau en Wallonie*, Louvain-la-Neuve, 1982 (CBHR, n° 61), p. 168-9 et p. 192.
- ⁵ Dans ses études sur le moulin de Wavre, M. J. Martin ne fait pas allusion à cet incendie.
- ⁶ Le *radier* est un plancher en pierre ou en bois compris entre les piles d'un pont ou entre les bajoyers d'une écluse, sur lequel l'eau coule et qu'on pratique pour empêcher que la force du courant ne dégrade le fondement des piles ou des bajoyers; par extension, partie du bief qui donne l'eau immédiatement à la roue d'une usine hydraulique. J. GERMAIN, o.c., donne l'équivalent wallon *resteau(u)*, *rystay*, avec un exemple de 1611: «aulcuns resteaz devant les ventalz (= les vannes du bief) du dit molin» (p. 199).
- ⁷ Dès la construction du moulin, le banc de quartzite très dur qui «se montre à découvert en une masse séparant le déversoir des vannes de décharge du moulin» (J. TARLIER - A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Brabant, canton de Wavre*, Bruxelles, 1863, p. 4), causa beaucoup d'ennuis aux ouvriers chargés de construire le radier. Voir J. MARTIN, *Le moulin seigneurial...*, p. 7-8: en 1964, il fallut employer des explosifs, lors du tracé de l'actuel boulevard de l'Europe. Les écluses ou vannes se trouvaient en amont du bief.
- ⁸ Charles-Quint (1500-1558); Philippe II (1527-1598). Sur les textes mentionnant des aménagements au moulin sous leur règne, cf. J. MARTIN, o.c., p. 10-12.
- ⁹ Voir l'illustration n° 1. Nous n'avons pu identifier le troisième objet: un support? un landier? La médaille dédiée à la Vierge et à St-Joseph peut aussi remonter à cette époque. Le culte de St-Joseph, d'origine espagnole, a été encouragé par la Contre-Réforme. En 1624, une confrérie de St-Joseph est instituée dans l'église du Sablon à Bruxelles. Voir *Dévotions et indulgences de la confrérie du glorieux patriarche St-Joseph...*, Bruxelles, Nicolas Stryckwart, 1741: on trouve au verso de la page de garde de ce livre une gravure où sont représentées deux (ou un recto-verso?) médailles dont l'une porte le motif de «la promenade de Jésus» entre la Vierge et St-Joseph sommés de la colombe du St-Esprit. A la p. 21, dans les litanies de Notre-Dame de Lorette, on trouve le répons «consolatrix afflictorum». St-Joseph était invoqué pour la bonne mort. Durant les XVI^e et XVII^e siècles, Wavre a subi de nombreux passages et occupations de troupes, espagnoles en 1578 notamment (cf. J. MARTIN, *Histoire de la Ville...*, p. 415-416).
- ¹⁰ Marie-Thérèse (1717-1780); Joseph II (1741-1790): il a été nommé co-régent en 1765. Ce radier en briques date de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Sur les mentions de réparations au moulin, cf. J. MARTIN, *Le moulin de Wavre...*, p. 14 ss.
- ¹¹ Aucun objet ne permet de préciser la date de cet aménagement, probablement la première moitié du XIX^e siècle. A la Révolution française, le moulin seigneurial est devenu une propriété privée. Cf. J. MARTIN, o.c., p.
- ¹² Ce changement dans le niveau du sol n'a pas laissé de traces dans les sources écrites concernant le moulin. Mais déjà au XVI^e siècle, un bras de la Dyle — l'actuelle rue des Fontaines — était asséché. Cf. J. MARTIN, *Histoire de la Ville...*, p. 15.